

# OUVERTURE DE LA PLATEFORME DE CANDIDATURE POUR LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

---

le 11 octobre 2019

Pour candidater en ligne, rendez-vous sur [www.univ-perp.fr/MOBILITE](http://www.univ-perp.fr/MOBILITE)



La plateforme de candidature en ligne pour les mobilités internationales est désormais ouverte.

Voici la procédure à suivre pour partir étudier à l'étranger\* l'année prochaine :

1. **Connectez-vous sur la page : [univ-perp.fr/MOBILITE](http://univ-perp.fr/MOBILITE)**
2. **Une fois votre compte créé, renseignez vos informations et choisissez une destination**
3. **Téléchargez les documents demandés et soumettez votre candidature**
4. **Vous serez informé-e des suites de votre candidature courant mars.**

Pour rappel, la mobilité internationale concerne **tous les étudiants de l'UPVD, dès la 2e année** de formation. Elle concerne aussi bien les **stages**(2 à 6 mois) que les **études**(1 à 2 semestres).

Pour plus d'information ou obtenir de l'aide, contactez le **correspondant international** de votre filière ou le **bureau Erasmus du Service des Relations Internationales** : [bureau.erasmus@univ-perp.fr](mailto:bureau.erasmus@univ-perp.fr).

*\*Possibilité de bourses à partir de 270€/mois.*

**Thématique(s)**  
International

---

Mise à jour le 11 octobre 2019